



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

LFI contre la République : menaces, intimidations, impunité

Question écrite n° 9632

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur au sujet des propos tenus par le *leader* de La France insoumise à l'encontre des préfets et des conséquences de tels dérapages sur l'autorité républicaine. Lors des universités d'été de son mouvement, le chef de file des Insoumis a publiquement menacé les préfets de prison, sous prétexte que certains d'entre eux avaient engagé des plaintes après avoir été diffamés ou pris à partie par des élus de ce même groupe politique. Ces propos, scandés sous les applaudissements d'un public acquis, participent d'une logique inquiétante de délégitimation des institutions et de banalisation de la violence politique. Qu'un responsable public de premier plan appelle ainsi, dans une enceinte politique, à l'intimidation de représentants de l'État chargés de faire respecter la loi constitue une atteinte grave à l'autorité républicaine. De telles menaces jettent l'opprobre sur une fonction essentielle de la démocratie, en laissant entendre qu'elle serait illégitime ou arbitraire, et nourrissent un climat de tension déjà préoccupant. Cette séquence s'inscrit dans une stratégie plus large d'agitation, dans laquelle ce mouvement politique multiplie les provocations contre les autorités de l'État, place une cible sur les policiers en martelant que « la police tue » et s'emploie à briser le lien de confiance entre les citoyens et les institutions républicaines. Ces agissements alimentent un discours de haine, attisent la violence contre les forces de l'ordre et les préfets et menacent directement l'ordre public. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour briser l'impunité revendiquée par ce mouvement politique, protéger les représentants de l'État contre les menaces publiques et rappeler avec fermeté que dans une démocratie, ce ne sont pas les préfets qui vont en prison, mais ceux qui bafouent la loi.

Texte de la réponse

Entendre certains affirmer qu'il faudrait mettre les préfets en prison ou accuser la police de tuer est à la fois profondément choquant et dangereux. Ces déclarations jettent l'opprobre sur des femmes et des hommes qui servent la République avec dévouement. Les préfets, comme les forces de l'ordre, incarnent l'autorité de l'État et le respect de la loi. Ils ont décidé de dédier leur carrière à la protection de nos concitoyens, à la préservation de l'ordre public et au respect de l'État de droit. Les attaquer ainsi, c'est fragiliser nos institutions et nourrir la défiance à l'égard de ceux qui les représentent et les protègent. Dans une démocratie, la critique est légitime, mais elle doit rester responsable. On ne construit pas la République sur la haine des institutions, on la renforce par le dialogue, la justice et le respect de l'État de droit. Le ministère de l'intérieur soutient les plaintes qui ont été déposées par le préfet de police, le préfet du Val d'Oise et par l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9632

Rubrique : Partis et mouvements politiques

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2025](#), page 7643

Réponse publiée au JO le : [16 décembre 2025](#), page 10356